



CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 21 mai 2015

Présidence : M. Nicola Cassetta

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal No 3/2015 du 23.03.2015 concernant une demande de crédit de frs. 29'592.00 pour le financement d'une armoire rotative
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
décide
- d'accepter le préavis 3/2015, tel que présenté.

Ainsi délibéré en séance du 21 mai 2015.

Le Président


Nicola Cassetta



La Secrétaire


Anita Cochard